



# Rapport d'activité

## APPROUVE LE 11 DECEMBRE 2019

-----

### Année 2019

Conseil départemental des Hauts-de-Seine  
Direction du développement territorial  
Secrétariat de la CLI  
92731 Nanterre Cedex  
01 76 68 89 46

<mailto:cli-far@hauts-de-seine.fr>  
<http://www.cli-far92.fr>

*Rappel : Une Commission Locale d'Information, ou CLI, est instaurée, selon la loi TSN (Transparence et Sécurité Nucléaire) du 13 juin 2006 auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base.*

*Elle est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.*

Commission locale d'information auprès du Commissariat à l'Energie Atomique de Fontenay-aux-Roses  
Conseil départemental des Hauts-de-Seine  
Secrétariat de la CLI – Direction du Développement Territorial  
Service Attractivité du Territoire  
92731 Nanterre  
Téléphone : 01 76 68 89 46 / courriel : cli-far@hauts-de-seine.fr

*L'installation et le fonctionnement d'une CLI est de la compétence d'un Département.*

*La Commission Locale d'Information (CLI) auprès du CEA de Fontenay-aux-Roses a été créée le 16 décembre 2009 par arrêté n°09181 du Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.*

*Elle a été installée le 4 février 2010.*

## **I - PRINCIPALES DATES 2019**

### **• Commissions plénières**

L'ensemble des membres de la Commission Locale d'Information s'est réuni deux fois à la Mairie de Fontenay-aux-Roses : les 2 juillet et 11 décembre 2019.

### **• Réunions du bureau et des groupes de travail**

- Bureau : le bureau s'est réuni le 19 février et le 23 mai pour une présentation des études d'investigations du site du Panorama
- Groupes de travail :
  - « Sciences et Technologies » : lors de la plénière du 4 décembre 2018, Monsieur Ammerich, ayant accepté de prendre la présidence du groupe de travail Science et Technologie, a été confirmé à ce titre ; le groupe s'est réuni le 23 mai pour une présentation de la stratégie des études d'investigations du site du Panorama ;
  - « Information et Gouvernance » : le groupe ne s'est pas réuni en 2019.

### **• 31<sup>ème</sup> conférence nationale des CLI**

Le 27 novembre 2019 s'est tenue la 31<sup>ème</sup> conférence des CLI, organisée conjointement par l'Association Nationale des Comités et Commissions locales d'Information (ANCCLI) et l'Autorité de Sûreté Nucléaire avec deux tables rondes :

- Table ronde n°1 : Quelle association des CLIs dans la préparation à la gestion de crise ?;
- Table ronde n°2 : Quelle vigilance citoyenne sur l'impact environnemental des installations nucléaires ?

## **II - RAPPEL DES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION**

### **Les missions de la CLI-FAR**

La Commission Locale d'Information auprès du Commissariat à l'énergie atomique de Fontenay-aux-Roses (CLI-FAR) a été créée par arrêté du Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine du 16 décembre 2009.

Conformément aux missions qui lui sont dévolues par la loi, elle se propose de composer et perpétuer un cadre d'échanges afin d'informer et de sensibiliser la population située dans un rayon de 5 kilomètres autour du site et d'instaurer un lieu de concertation en cas de risques, d'incidents ou d'accidents.

Plusieurs communes dans les Hauts-de-Seine, dans le Val-de-Marne, dans l'Essonne, dans les Yvelines et deux arrondissements parisiens sont concernés par l'action de la CLI.

### **Le programme d'assainissement et de démantèlement sur le site de Fontenay-aux-Roses**

Suite à l'arrêt des activités de recherche sur le nucléaire, depuis 2007, le CEA a mis en place un programme d'assainissement et de démantèlement des installations correspondantes. Celles-ci représentaient plusieurs bâtiments couvrant une superficie de 18 500 m<sup>2</sup>.

Au nombre de quatre avant 2007, ce sont actuellement deux Installations Nucléaires de base (INB) qui sont concernées : l'INB 165 et l'INB 166. La 2<sup>ème</sup>, dite « support » sert à conditionner les déchets issus de l'assainissement et du démantèlement de la 1<sup>ère</sup>, dite « procédé ».

Les principaux éléments surveillés sont les radioéléments émetteurs alpha, bêta, gamma, auxquels s'ajoutent des métaux lourds, des aérosols et des gaz rares.

### **Composition de la CLI (voir arrêté)**

Elle est composée de quatre collèges, comprenant :

- des élus (parlementaires, conseillers régionaux, conseillers départementaux, élus municipaux et conseillers communautaires) ;
- des représentants d'associations de protection de l'environnement ;
- des représentants d'organisations syndicales ;
- des représentants de personnes qualifiées et du monde économique.

S'y ajoutent des membres à voix consultative.

### **Organisation fonctionnelle**

Le Président, M. Laurent Vastel, Maire de Fontenay-aux-Roses, a été nommé, par arrêté du 19 décembre 2014, par le Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

L'organisation fonctionnelle de la CLI-FAR comprend :

- un bureau qui définit les orientations, les plans d'action et coordonne les groupes de travail,
- un groupe de travail « sciences et technologie »,
- un groupe de travail « information et gouvernance »
  - un secrétariat général, assuré à la Direction du Développement Territorial du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

**Membres du Bureau**  
***au 11 décembre 2019***

**Membres à voix délibérative**

**Collèges des élus**

M	Laurent	Vastel	Maire de Fontenay-aux-Roses Président de la CLI
M	Jean	Laurent	Représentant de la commune de Montrouge Vice-président de la CLI

**Collèges des associations**

M	Peter	Schnürle	Représentant titulaire de l'association pour la protection du coteau boisé du Panorama de Fontenay-aux-Roses
M	Michel	Riotto	Représentant titulaire de l'association Ile-de-France Environnement
M	Christian	Bourdeaux	Représentant de l'Association Sud Environnement

**Collèges des syndicats**

M	François	Turlin	Représentant CFTC du CEA
M	Marc	Ammerich	Représentant CFDT du CEA
M	André	Virlon	Représentant SPAE UNSA du CEA

**Collèges des personnes qualifiées**

Mme	Michèle- Elisabeth	Morin	Conseillère municipale de Fontenay-aux-Roses
-----	-----------------------	-------	--

**Membres à voix consultative**

M	Xavier	Samson	Directeur délégué sécurité sûreté CEA FAR
M	Olivier	Greiner	ASN - Chef pôle LUDD, division d'Orléans
M	Pierre	Boquel	ASN
M	Florian	Caron	ASN

**Membres du groupe de travail "information et gouvernance"**

M	Jean	Laurent	<b>Président du groupe de travail</b> Représentant de la commune de Montrouge
M	Daniel	Hannotiaux	Représentant de l'association Ile-de-France Environnement
M	Christian	Bourdeaux	Représentant de l'association Sud Environnement
M	Jean-Laurent	Patacchini	Représentant CFE/CGC du CEA
M	Christophe	Perrin	Responsable de la communication CEA FAR
M	Xavier	Samson	Directeur délégué sécurité sûreté CEA FAR
Mme	Michèle- Elisabeth	Morin	Conseillère municipale de Fontenay-aux- Roses

### **Membres du groupe de travail "sciences et technologie"**

M	Marc	Ammerich	<b>Président du groupe de travail</b> Représentant CFDT du CEA
M	Christian	Bourdeaux	Représentant de l'association Sud Environnement
M	André	Virlon	Représentant SPAE UNSA du CEA
M	Laurent	Vastel	Maire de Fontenay-aux-Roses Président de la CLI
Mme	Michèle- Elisabeth	Morin	Ancienne ingénieure hygiène sécurité sûreté nucléaire
M	Olivier	Greiner	ASN - Chef pôle LUDD, division d'Orléans
M	Xavier	Samson	Directeur délégué sécurité sûreté CEA FAR

### **III - LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION EN 2019**

La CLI a tenu en 2019 deux réunions plénières et deux réunions de Bureau.

L'année 2019 a vu la poursuite du fonctionnement de la Commission.

Le compte-rendu d'exécution budgétaire de l'année 2019 et le budget prévisionnel 2020 ont été approuvés lors de la séance du 11 décembre 2019, pour un budget initial s'élevant à 71 577 euros.

La CLI a adopté, le 11 décembre 2019, un programme prévisionnel et les orientations budgétaires pour 2020.

L'activité de la CLI s'est poursuivie selon les trois axes suivants :

#### **1. Le suivi des activités « assainissement-démantèlement » du CEA de Fontenay-aux-Roses**

Le suivi a été assuré sur la base des informations et documents communiqués à la CLI par l'exploitant (CEA) et par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) :

- le rapport annuel « TSN » et la lettre annuelle de l'environnement
- les déclarations d'événements significatifs et les avis d'incident
- les inspections, les lettres de suite et rapport du contrôle de l'ASN

##### ***a. Bilan annuel de l'exploitant***

La CLI est destinataire de deux documents publics annuels établis par l'exploitant en application de la loi Transparence et Sécurité Nucléaire (TSN). Il s'agit du « Rapport d'information sur la sûreté nucléaire et la radioprotection » et de « la lettre environnement » publiée généralement au mois de juin.

##### ***b. Tableau de bord pour le suivi de l'assainissement et du démantèlement***

A l'initiative du groupe de travail Sciences et Technologie de la CLI-FAR, le CEA a élaboré depuis plusieurs années un tableau de bord synthétique permettant le suivi de l'assainissement et le démantèlement des INB du CEA de Fontenay-aux-Roses. Ce tableau de bord fait l'objet régulièrement d'une mise à jour. Il est présenté par le CEA lors des réunions plénières de la CLI. Ce tableau évolutif est consultable sur le site internet de la CLI-FAR [www.cli-fr92.fr](http://www.cli-fr92.fr). Il informe sur le calendrier de fin de démantèlement, l'inventaire radiologique du site, mais aussi la sûreté des installations, la radioprotection des intervenants, et les rejets.

##### ***c. Les déclarations d'événements significatifs et les avis d'incident déclarés par l'exploitant***

La CLI est informée par fax et par mail de tous les événements significatifs déclarés par l'exploitant à l'ASN. En 2019, la CLI a reçu 8 déclarations d'événements significatifs dont 7 classés au niveau zéro et 1 classé au niveau 1 de l'échelle INES.

#### ***d. Inspections de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)***

Les inspections de l'ASN sur le site du CEA de Fontenay-aux-Roses font toutes l'objet d'une lettre de suite adressée à l'exploitant ; elles sont publiées sur le site Internet de l'ASN : [www.asn.fr](http://www.asn.fr) .

Ces lettres permettent de connaître les observations de l'ASN et les actions correctives demandées. La suite donnée à ces dernières par l'exploitant ne sont pas encore portées à la connaissance de la CLI.

## **2. L'information du public et auprès des membres**

La CLI a pour mission d'assurer une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre.

Cette mission est mise en œuvre par le Groupe de travail « Information et gouvernance » de la CLI.

L'information du public a été principalement assurée, en 2019, par :

- la mise à jour régulière du site internet dédié [www.cli-far92.fr](http://www.cli-far92.fr)
- la réunion plénière ouverte au public

### ***- Site Internet de la CLI***

Le site Internet de la CLI [www.cli-far92.fr](http://www.cli-far92.fr) a été créé en 2010. Il met à disposition du public une information régulièrement mise à jour sur l'actualité et les travaux de la CLI. Les comptes rendus des réunions plénières y sont notamment consultables. A la demande des membres du groupe de travail « Information et gouvernance », le site a fait l'objet d'une refonte et d'une valorisation des contenus.

### ***- Réunions plénières***

La CLI a organisé deux réunions plénières dont une ouverte au public et à la presse le 11 décembre 2019.

L'ordre du jour de la séance du 2 juillet 2019 était :

- Communication du président
- Point sur le règlement intérieur de la CLI-FAR
- Point sur les travaux des groupes de travail de la CLI
- Point d'avancement sur le projet d'arrêté d'autorisation de rejets et de prélèvements d'Eau (ARPE) des INB
- Présentation du rapport Transparence et sécurité nucléaire 2018 du CEA de Fontenay-aux-Roses
- Avis de l'ASN sur le centre CEA de Fontenay aux Roses suite au rapport annuel ASN 2018
- Point sur le délai de prolongation du décret des INB
- Point sur le réexamen de sûreté des 2 INB
- Présentation du tableau de bord de suivi de démantèlement des installations nucléaires de base du site du CEA de Fontenay-aux-Roses
- Evénements significatifs 1er semestre 2019
- Point sur le plan communal de sauvegarde de la Ville de Fontenay-aux-Roses
- Points divers

L'ordre du jour de la séance du 11 décembre 2019 était :

- Approbation du rapport d'activité 2019
- Approbation du compte-rendu d'exécution budgétaire 2019 et du budget prévisionnel 2020
- Point sur les études radiologiques
- Point sur le plan communal de sauvegarde de la ville de Fontenay-aux-Roses
- Point sur le projet d'arrêté d'autorisation de rejets et de prélèvements d'eau (ARPE) des Installations Nucléaires de Base
- Point sur le délai de prolongation du décret des Installations Nucléaires de Base
- Point sur le réexamen de sûreté des 2 Installations Nucléaires de Base
- Présentation du tableau de bord de suivi de démantèlement des Installations Nucléaires de Base
- Points divers

### **3. Participations**

- l'adhésion à l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI)
- la participation à la conférence annuelle des CLI

### **4. Vie de la CLI-FAR**

Les procès-verbaux des réunions sont consultables sur le site Internet de la CLI.

Le programme prévisionnel d'activités et le budget prévisionnel 2019 ont été approuvés en séance plénière le 11 décembre 2019.

Fait à Nanterre, le 11 décembre 2019

## **ANNEXE 1**

**Composition de la Commission Locale d'Information auprès du CEA de Fontenay-aux-Roses – 1<sup>er</sup> septembre 2017 (document PDF)**

## COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE FONTENAY-AUX-ROSES (CLI-FAR) - 2018 / Voix délibérative

### 1) COLLEGE DES ELUS

#### a) Députés et Sénateurs élus dans les départements intéressés

Essonne
Hauts-de-Seine
Paris
Val-de-Marne
Yvelines

2	Député: Cédric Villani Sénateur:
2	Député: Jean-Louis Bourlanges Sénateur:
2	Député: Anne-Christine Lang Sénateur:
2	Député: Jean-Jacques Bridey Sénateur:
2	Député: Jean-Noël Barrot Sénateur:

#### b) Conseiller régional de la région intéressée désigné par son Assemblée

Région Ile-de-France
----------------------

1	Carine Martini-Pemezec
---	------------------------

#### c) Conseillers départementaux des départements intéressés désignés par leur Assemblée

Essonne
---------

1	Brigitte Vermillet
---	--------------------

Hauts-de-Seine
----------------

1	Jean-Didier Berger
---	--------------------

Val-de-Marne
--------------

1	Bruno Helin
---	-------------

Yvelines
----------

1	Marie-Hélène Aubert
---	---------------------

#### d) Conseillers municipaux désignés par leur conseil municipal ou membres de l'assemblée délibérante de groupements de communes désignés par leur Assemblée

Hauts-de-Seine EP T3 Grand Paris Seine Ouest

Antony
Bagneux
Bourg-la-Reine
Châtenay-Malabry
Châtillon
Clamart
Fontenay-aux-Roses
Le Plessis-Robinson
Malakoff
Montrouge
Sceaux

1	Claire Szabo
1	Wissam Nehme
1	Pascale Meker
1	Daniel Rupp
1	Lise Chinan
1	Alain Gazo
1	Daniel Eliot
1	Laurent Vastel
1	Jean-Emile Stevenon
1	Rodéric Aarsse
1	Jean Laurent
1	Florence Presson

Ville de Paris

1	François Vauglin
---	------------------

Val-de-Marne EP T12 Grand Orly Val-de-Bièvre Seine Amont

1	Pierre Chiesa
---	---------------

Yvelines Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc

1	Bruno Drevon
---	--------------

Essonne Communauté d'agglomération Communauté Paris-Saclay

1	Caroline Foucault
---	-------------------

Sous-total du Collège Elus 

31
----

## 2) COLLEGE DES ASSOCIATIONS

Représentants d'associations de protection de l'environnement oeuvrant dans les départements intéressés

5	<u>Environnement 92 :</u> <b>XXXX</b> Coteau Boisé du Panorama : <b>Peter Schnürle</b> <u>Ile-de-France Environnement :</u> <b>XXXX</b> <u>Sud Environnement:</u> <b>Christian Bourdeaux</b> <u>Graines de Ville</u> <b>Richard Gilquart</b>
---	---

Sous-total du Collège Associations

## 3) COLLEGE DES SYNDICATS

Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives dans les entreprises exploitant les installations nucléaires de base intéressées ou les entreprises extérieures mentionnées au IV de l'article L 230-2 du code du travail

5	<b>Marc Ammerich CFDT</b> <b>François Turlin CFTC</b> <b>Jean-Laurent Patacchini CFE-CGC</b> <b>André Virlon SPAE UNSA</b> <b>Germain Rousselet CGT</b>
---	---

Sous-total du Collège Syndicats

## 4) COLLEGE DES PERSONNES QUALIFIEES ET DES REPRESENTANTS DU MONDE ECONOMIQUE

a) Représentants des intérêts économiques locaux, notamment des représentants des chambres consulaires territorialement compétentes

2	<b>Marie-Christine Oghly</b> CCI Paris- 92 <b>Michèle-Elisabeth Morin</b> Ancienne ingénieure hygiène sécurité sureté nucléaire
---	--

b) Représentants d'instance territorialement compétentes d'ordres professionnels régis par le code de la santé publique

2	<b>Christian Hugue</b> , Président de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine <b>Armand Semerciyan</b> , Vice-Président de l'ordre des médecins des Hauts-de-Seine
---	---

c) Personnalités désignées au titre de leurs compétences dans les domaines de la sécurité nucléaire ou de la communication et de l'information

2	<b>Thierry Charles</b> IRSN <b>Stéphane Jacquot</b> , ancien président CLI
---	---

Sous-total du Collège Personnes qualifiées

Total des quatre Collèges  membres à voix délibérative

Quorum actuel (15%)

## **ANNEXE 2**

Compte-rendu exécution budgétaire 2019  
Budget prévisionnel 2020

## Compte-rendu d'exécution budgétaire 2019

DEPENSES		Recettes	
Postes budgétaires	Réalisé 2019		
<b>A – Volet études et expertises</b>			
Etudes et expertises à caractère local	75 083,50		
<b>Sous Total</b>	-		
<b>TOTAL A TTC</b>	<b>75 083,50</b>	Conseil départemental des Hauts-de-Seine	859,36
<b>B – Volet de fonctionnement</b>			
1- Assemblées Générales et Bureaux (frais de bouche)	859,36		
2- Déplacements	-		
3- Documentation Générale	-		
4- Communication	-		
<b>TOTAL B TTC</b>	<b>859,36</b>		
<b>C – ANCCLI</b>			
Adhésion à l'ANCCLI	1 000,00	Conseil départemental des Hauts-de-Seine	1 000,00
<b>TOTAL C TTC</b>	<b>1 000,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	<b>76 942,86</b>		
<b>MONTANT BUDGETE TTC</b>	<b>64 000,00</b>		
<b>MONTANT REALISE TTC</b>	<b>120,22%</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 000,00</b>

**Pour information :**

\* **RECETTES** : les crédits votés par le Département en 2019 pour le volet 'études et expertises' et le volet 'fonctionnement' étaient de 32 000 € et pour l'adhésion ANCCLI de 1 000€. Ils comprenaient une subvention de 15 000 € prévue pour 2017 mais versée par l'Autorité de Sécurité Nucléaire en 2018. Cette subvention était destinée aux études et expertises qui étaient programmées pour débiter en 2017, mais qui finalement n'ont commencé qu'en 2019. Il restait en 2019 un solde de 14 140,64€, reporté en 2019 du point de vue comptable. Il n'y a pas eu de versement d'une autre subvention.

\*\* **DEPENSES** : Moyens humains du conseil départemental des Hauts-de-Seine mis à la disposition de la CLI-Fontenay-aux-Roses : le secrétariat de la CLI est assuré par un agent du Département et est pris en charge directement par le budget du Département

## Budget prévisionnel 2020 (\*)

DEPENSES		Recettes	
Postes budgétaires	prévues		
<b>A – volet études et expertises</b>			
Etudes et expertises à caractère local	69 577,00		
<b>Sous Total</b>	-		
<b>TOTAL A</b>	<b>69 577,00</b>	Conseil départemental des Hauts-de-Seine	70 577,00
<b>B – Frais de fonctionnement</b>			
1- Assemblées Générales et Bureaux (frais de bouche)	1 000,00		
2- Déplacements	-		
3- Documentation Générale	-		
4- Communication	-		
<b>TOTAL B</b>	<b>1 000,00</b>		
<b>C – ANCCLI</b>			
Adhésion à l'ANCCLI	1 000,00	Conseil départemental des Hauts-de-Seine	1 000,00
<b>TOTAL C</b>	<b>1 000,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>71 577,00</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 000,00</b>

Moyens humains du conseil départemental des Hauts-de-Seine mis à la disposition de la CLI:

Le secrétariat de la CLI est assuré par un agent du Département et est pris en charge directement par le budget du Département

Les crédits prévus au Budget Prévisionnel 2020 pour la CLI sont de 63 000€ en projets et en fonctionnement d'une part et de 1 000€ pour l'adhésion ANCCLI d'autre part. Ils comprennent la subvention de l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour 2020 sous réserve du renouvellement de la convention en 2020.

\* Sous réserve de l'approbation du budget par le Conseil départemental le 13 décembre 2019